

Arrêté n° 2015-591/MS/CAB
portant nomination d'un Directeur des
ressources humaines

LE MINISTRE DE LA SANTE



Visa n° 1173

13 AVR 2015

- Vu la Constitution ;
- Vu la charte de transition ;
- Vu le décret n°2014-001/PRES/TRANS du 18 novembre 2014 portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu le décret n°2014-004/PRES/TRANS du 23 novembre 2014 portant composition du gouvernement ;
- Vu le décret n°2013-926/PRES/PM/MS du 10 octobre 2013 portant organisation du Ministère de la Santé ;
- Vu la loi n°034/98/AN du 18 mai 1998 portant loi hospitalière ;
- Vu la loi n°035/2002 du 26 novembre 2002 portant création de la catégorie d'établissement publics de santé ;
- Vu le décret n°2004-191/PRES/PM/MFB du 29 avril 2004 portant statut général des établissements publics de santé ;
- Vu le décret n°2006-355/PRES/PM/MS/MESSRS/MFB du 20 juillet 2006 portant statuts particuliers des centres hospitaliers universitaires ;

ARRETE

Article 1 : Monsieur **COMBOIGO Abdou Philibert**, Matricule **247 151F** Conseiller en gestion des ressources humaines est nommé Directeur des ressources humaines du Centre Hospitalier Universitaire Sourou SANOU de Bobo-Dioulasso.

Article 2 : Le présent arrêté abroge toutes dispositions antérieures contraires et prend effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé en sa qualité susnommée, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera. /...

Ouagadougou, le

16 AVR. 2015

Dr Amédée Prosper DJIGUIMDE

Officier de l'ordre national

Ampliations :

- CAB
- SG
- Intéressé
- Toute direction /MS
- Toute direction régionale/MS
- Toute direction rattachée/EPS
- Archives / chrono
- Trésor
- DC-MEF/MS
- Solde
- Trésor